



Avis parlementaire

Avis d'élection

Des élections partielles provinciales auront lieu pour choisir des représentants à l'Assemblée législative de l'Ontario le **jeudi 2 mai 2024**.

Les personnes ayant qualité d'électeur dans les circonscriptions électorales de **Lambton—Kent—Middlesex** et **Milton** devraient prendre note des renseignements suivants :

Ajouts à la liste des électeurs

Les personnes qui ont qualité d'électeur et dont le nom ne figure pas sur la liste des électeurs peuvent s'inscrire sur la liste en faisant une déclaration solennelle et en fournissant une preuve d'identité et une preuve de résidence avant **20 h, le mercredi 1^{er} mai 2024**, au bureau du directeur ou de la directrice du scrutin, ou encore pendant les heures du scrutin dans un bureau de vote par anticipation de leur circonscription électorale ou pendant les heures du scrutin dans leur lieu de vote le jour du scrutin.

La présentation officielle des candidatures doit être faite au plus tard **le jeudi 18 avril 2024, à 14 h**, au bureau du directeur ou de la directrice du scrutin.

Les bureaux de vote par anticipation seront ouverts dans des lieux* choisis en fonction de leur accessibilité du **dimanche 21 avril 2024** au **vendredi 26 avril 2024**, de **10 h à 20 h**.

* Les adresses des bureaux de vote par anticipation seront annoncées à une date ultérieure.

Jour des élections partielles – le jeudi 2 mai 2024

Les bureaux de vote seront ouverts de 9 h à 21 h.

Heures du bureau : du lundi au samedi, de 10 h à 20 h
le dimanche, de 12 h à 17 h*

* de 10 h à 20 h pendant les jours de vote par anticipation

Le 3 avril 2024